SANGUINET l'esprit village

L'ÉDITO
de Christophe Labruyère
Maire de Sanguinet

Chères Sanguinétoises, chers Sanguinétois,

J'avais espéré que ce début d'année serait l'occasion de nous retrouver pour notre traditionnelle cérémonie des vœux, malheureusement, encore une fois, la crise sanitaire nous oblige à annuler ce moment de convivialité. Je profite donc de cet édito pour vous souhaiter, avec l'ensemble de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour 2022. Chaque jour passé nous rapproche, je l'espère, d'un retour à plus de légèreté et de liberté dans notre vie quotidienne.

Janvier est également traditionnellement la période de présentation pour l'année, des principales ambitions de la collectivité. L'aménagement du giratoire de la mairie, la rénovation de notre cuisine centrale et le lancement de plusieurs études afin de préparer les projets de la salle omnisports et de la réhabilitation de l'école maternelle seront les marqueurs de ce millésime. En parallèle, la société PIXL déploiera enfin sur notre territoire la fibre optique pour ouvrir à la commercialisation les différents services, mi 2023.

Bien évidemment, je ne pouvais pas finir cet édito sans évoquer une thématique qui tient à cœur à la plupart d'entre nous et dont on parle sur la commune depuis des dizaines d'années. C'est avec un plaisir non dissimulé, partagé par l'ensemble de l'équipe municipale, que nous venons enfin de recevoir du Département la confirmation écrite de son engagement à nos côtés dans l'élaboration du projet de voie de contournement. Après des mois d'échanges, une convention tripartite, Département, Communauté de Communes et ville de Sanguinet, vient d'être signée, actant l'engagement financier des différents acteurs et mandatant un cabinet d'études pour valider le parcours de cette infrastructure devenue indispensable pour le bien-être et la sécurité des Sanguinétois. Cette première étape, ô combien essentielle, lance enfin ce projet au long cours. Le rapport des conclusions, prévu fin 2022, vous sera présenté en réunion publique pour que chacun d'entre vous puisse avoir une connaissance précise de l'avancée de ce dossier.

Bonne lecture, meilleurs voeux.

Bien à vous.

SOMMAIRE

Dossier : Déploiement de la fibre optique ..... pages 2 à 3
Focus : Jumelage Neyland ..... page 4
Focus : Actus du village ..... pages 5 à 9
Travaux : Aménagements ..... page 10
Tribunes ..... page 11
Infos pratiques ..... page 12

A LA UNE .....

Déploiement de la fibre optique sur Sanguinet

Café des élus

En raison de l'intensification de la crise sanitaire, il ne nous est pas possible de programmer un café des élus. Dès que la situation le permettra vous en serez informés via le site internet, la newsletter et la page facebook.

VIE PRATIQUE

GUIDE PRATIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE À SANGUINET

Le groupe Altitude Infra a été choisi par le Département des Landes et le Syndicat Départemental d'Équipement des Communes des Landes (SYDEC) pour déployer le réseau fibre optique sur notre commune.

Le Groupe a créé la société filiale PIXL qui aura pour missions :
- de concevoir le réseau fibre optique ;
- de le construire ;
- d'assurer sa gestion et sa commercialisation auprès des opérateurs, pour vous proposer, en tant qu'usager professionnel ou particulier, une offre de services variée et au meilleur coût ;
- de l'exploiter en assurant sa maintenance.

Fibre optique : le début d'un vaste chantier

La fibre optique, ce mince fil de verre qui permet un débit internet beaucoup plus important que l'ADSL, est très attendue par les Sanguinétois qui captent difficilement ou pas du tout internet à leur domicile. Les travaux viennent de débuter mais il vous faudra faire preuve d'encore un peu de patience, car les premiers logements seront éligibles courant du deuxième semestre 2023, sous réserve de l'absence d'aléas climatiques et de contraintes techniques (voir encadré).
Ce dossier va vous permettre de vous familiariser avec tous les termes relatifs à l'installation de la fibre optique et aux différentes étapes de son arrivée dans notre commune.

Étapes clés du déploiement de la fibre optique sur Sanguinet

1. Études et travaux
Les études et travaux sont réalisés en plusieurs phases : relevés de boîtes aux lettres, étude d'emplacements des locaux techniques, aiguillage des infrastructures, étude des supports aériens et façades, étude verticale, génie civil, tirage de câbles, installation des locaux techniques, mesures optiques...
Ces études et travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de PIXL par l'entreprise MCGR, sous-traitant de PIXL.

2. Qualité réseau
Cette phase permet de vérifier que le déploiement de la fibre a été correctement effectué entre le NRO et le PBO et que les fournisseurs d'accès internet sont en mesure de distribuer leurs services aux administrés par le biais des infrastructures installées.
Un gel réglementaire de 3 mois est imposé afin que tous les fournisseurs d'accès internet puissent proposer aux administrés leurs offres fibre optique.

3. Commercialisation
Le réseau PIXL est neutre et ouvert à tous les opérateurs qui pourront proposer une offre d'abonnement à la fibre aux habitants.

4. Signature abonné
Une fois éligible, chaque administré doit souscrire au préalable un abonnement auprès du fournisseur d'accès internet de son choix pour être raccordé à la fibre optique. Ce dernier restera son interlocuteur privilégié pour toute la suite du processus.

5. Raccordement
Le fournisseur d'accès internet se charge d'organiser, avec son nouveau client et le technicien fibre, le rendez-vous nécessaire pour procéder au raccordement de son domicile. L'usager définira avec le technicien la position optimale de la prise optique selon ses besoins et la configuration de son domicile.

6. 100 % fibre
Les abonnés sont maintenant raccordés à la fibre et peuvent profiter de tous les avantages qu'elle propose : multiconnexions simultanées, téléchargements haute définition, transfert de fichiers lourds...

Flashez et téléchargez la brochure pour tout savoir sur le raccordement à la fibre de votre domicile.

Composantes du réseau de la fibre à l'abonné)

TRANSPORT

Noeud de Raccordement Optique (NRO)
Le noeud de raccordement optique est un local technique recevant les infrastructures d'opérateurs qui permettent de faire le lien entre le réseau national optique et le réseau local. Il sera installé à côté du bureau de poste.
1 NRO peut desservir jusqu'à 5 000 foyers.

DISTRIBUTION

Sous répartiteur optique (SRO)
Nœud intermédiaire de la boucle locale en aval duquel chaque usager est desservi par une fibre optique. Au nombre de 6, ils seront installés à côté du bureau de poste et dans les quartiers suivants : Marrache, Orée, Langeot, Méoule et Beyriques.
1 SRO peut desservir jusqu'à 500 foyers.

RACCORDEMENT EXTÉRIEUR

Point de Branchement Optique (PBO)
Situé dans un rayon moyen de 100m autour de chaque habitation/local, c'est à partir du Point de Branchement Optique que sont réalisées les opérations de raccordement final. Le PBO peut être installé en façade, en aérien ou en souterrain.
1 PBO est dédié en moyenne à 5/6 foyers.

RACCORDEMENT INTÉRIEUR

Point de Terminaison Optique (PTO)
Situé dans le logement de l'abonné (généralement dans la pièce de vie), près d'une prise électrique.

CONTRAINTES DES RACCORDEMENTS

Pour réaliser le raccordement d'un domicile, des techniciens mandatés par l'opérateur du réseau procèderont au tirage d'un câble optique en fonction de la configuration du PBO situé sur la voie publique **(aérien, souterrain ou en façade)** et de la pénétration du logement.
►En cas de raccordement souterrain, le réseau téléphonique existant devra être en bon état (non écrasé/non bouché) pour permettre l'acheminement du câble jusqu'au point de pénétration du domicile. Dans le cas contraire, il sera demandé au particulier d'engager les travaux nécessaires au passage de la fibre optique sur son domaine privé ou de faire appel à une entreprise de terrassement. Les travaux engagés resteront à sa charge jusqu'à la limite du domaine privé.
►En cas de raccordement aérien, les plantations situées à proximité des réseaux pourront gêner ou empêcher l'accès aux poteaux, voire en cas de frottements ou de chutes de branches, entraîner des dommages de nature à provoquer une interruption des services de communication. Il est donc de la responsabilité du propriétaire du terrain de prendre en charge l'entretien des abords d'un réseau ouvert au public telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe et l'élagage.
►En cas d'utilisation d'une façade comme support au cheminement, le raccordement est soumis à autorisation du propriétaire. Une convention "façade" sera envoyée au propriétaire pour toute installation d'une PBO et pour tout passage de câbles sur une façade vierge de tout équipement télécoms.

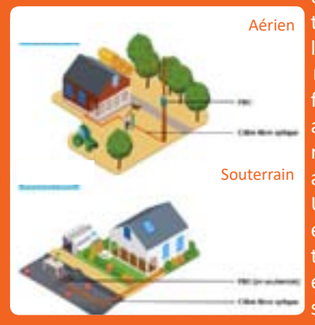

À noter : À défaut d'élagage ou en cas de refus du raccordement en façade par un propriétaire, le déploiement de la fibre sera retardé dans la commune.

La fibre, quels usages au quotidien ?

MULTICONNEXIONS SIMULTANÉES
7 écrans connectés en moyenne dans chaque foyer (ordinateur, tablette, smartphone...)

TÉLÉVISION HD
2 écrans de télévision en moyenne dans chaque foyer

TRANSFERT DE DOCUMENTS LOURDS
Avec une connexion en Très Haut Débit, le téléchargement est quasi instantané

FACILITÉ DU TÉLÉTRAVAIL
Télétravaillez dans des conditions optimales

ACCESSIBILITÉ À LA TÉLÉMÉDECINE
Accès à des prestations de santé à distance facilitées par les télécommunications

TEA TIME

Le comité de jumelage Sanguinet-Neyland œuvre depuis bientôt dix ans pour l'animation et la promotion de notre lien avec le Pays de Galles. Rachel Tomasini et les membres de son équipe proposent des actions renouvelées.

Concert Gospel

Le concert organisé le dimanche 28 novembre dernier a rassemblé plus d'une centaine de spectateurs dans l'église Saint Sauveur. L'ensemble Bordeaux Gospel Academy a enchanté pendant une heure trente le public venu nombreux malgré des conditions météorologiques chaotiques.
Un grand merci pour ce moment musical de qualité.

« EYE »

Pour l'année 2022, la programmation de " Enjoy Your English " propose : voyage, soirée pub, breakfast, fun and games… dans la continuité des actions menées en 2021. Le but de ce programme est de promouvoir des activités diverses favorisant la pratique de la langue anglaise et de resserrer les liens avec nos amis de Neyland. Sans oublier les ateliers English conversation, le mardi soir à 18h00 à l'Espace gemme.

Retrouvez l'actualité du jumelage Sanguinet-Neyland sur www.jumelagesanguinet-neyland.com

BOOKSHELF

Les bénévoles du comité de jumelage de Neyland-Sanguinet vous invitent à un rendez-vous littéraire à la médiathèque, le troisième mercredi de chaque mois, de 15h00 à 17h00.

Un coin littérature anglaise y est aménagé et des livres (romans, documentaires, livres pour enfants) sont mis à la disposition du public, dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur à la médiathèque.

Vous pouvez emprunter ces ouvrages, pour une durée d'un mois afin de découvrir la culture britannique et vous perfectionner dans la langue de Shakespeare.

Une liste de livres est disponible sur le site internet du jumelage www.jumelagesanguinet-neyland.com

We look forward to seeing you !

COMMUNICATION

IntraMuros : une application pour informer les habitants de Sanguinet

Sanguinet passe le cap de la communication numérique grâce à l'application IntraMuros, qui permet d'échanger rapidement et facilement avec ses habitants.

IntraMuros, c'est quoi ?

L'application mobile IntraMuros permet d'informer, d'alerter, et de faire participer les administrés d'une commune à la vie locale. Ces derniers reçoivent des alertes directement sur leur smartphone. Ils accèdent au journal de la commune, aux événements qui s'y déroulent et aux points d'intérêt touristiques. Ils utilisent les services que la commune met à leur disposition : l'annuaire, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques et les commerces.

"S'informer, être informé, communiquer et interagir... Une appli idéale pour rester connecté avec la ou les communes de son choix".

Une fois l'application téléchargée gratuitement, chacun peut accéder aux informations. Soit celles-ci sont géolocalisées et à une distance de quelques kilomètres (au choix de l'utilisateur qui définit lui-même son périmètre d'intérêt), soit elles apparaissent parce que la personne s'est abonnée à une ou plusieurs collectivités.

Soyez les prochains à en profiter !

URBANISME

Actes d'urbanisme : faites vos demandes en ligne !

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de démolir, plus besoin de se déplacer en Mairie ! La dématérialisation des démarches d'urbanisme, c'est plus simple, plus rapide et plus accessible.

Vous souhaitez réaliser des travaux : construire, agrandir, modifier un bâtiment, réaliser une piscine, mettre une clôture, poser des panneaux photovoltaïques sur la toiture de votre maison, construire un abri de jardin? Vous pouvez désormais déposer vos dossiers dans la rubrique **"EN 1 CLIC" du site internet de la commune www.ville-sanguinet.fr** ou sur **https://www.adacl40.fr/content/demande-dautorisation-durbanisme-en-ligne.**

4 étapes sont nécessaires pour faire votre demande en ligne :
1. Créer votre compte personnel ;
2. Décrire votre projet ;
3. Télécharger les documents nécessaires ;
4. Valider votre demande.

Tous ces travaux doivent être autorisés par la commune avant d'être entrepris. Pour rappel : le Maire reste l'autorité compétente pour valider votre autorisation d'urbanisme.

Si vous décidez de faire votre demande en ligne, elle sera automatiquement transmise au service de la commune correspondante. Vous pourrez suivre l'avancement de votre dossier jusqu'à l'obtention de la décision du Maire.
À noter que pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer les demandes directement au service urbanisme de la mairie ou par courrier adressé à la commune où se situe le projet.

L'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales (ADACL) remplace, depuis le 1er décembre 2021, le service mutualisé de Biscarrosse pour le traitement des autorisations d'urbanisme. La mairie pré-instruit les demandes qu'elle transmet à l'ADACL pour instruction complète. Les décisions sont validées par le Maire qui reste l'autorité compétente.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

PRÉCORÉNO, LE GUICHET UNIQUE À VOTRE SERVICE

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement / votre copropriété ou savoir quels seraient les travaux les plus adaptés ? Vous souhaitez évaluer le budget que vous devez y consacrer ou connaître les aides financières dont vous pourriez bénéficier ? Vous désirez trouver un artisan local agréé RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour réaliser ces travaux et être accompagnés en amont du chantier ?

Depuis le 1er janvier 2022, PRECORENO est LE GUICHET UNIQUE pour tout le territoire de la Communauté de communes des Grands Lacs, et pour la commune de Sanguinet, agréé par l'État sous le label FRANCE RENOV', financé et encadré par vos collectivités locales. PRECORENO propose un accompagnement personnalisé gratuit aux ménages (propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, locataires) et aux copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique de logements.

Ce guichet unique est mis en place pour :
- réduire la consommation énergétique et éradiquer les passoires thermiques (classées F ou G) afin de lutter contre le réchauffement climatique ;
- inciter à la rénovation énergétique globale performante et bas carbone ;
- améliorer le confort du parc de logements et augmenter la valeur du logement par sa rénovation ;
- favoriser la dynamique de l'artisanat local.

Il s'adresse à tous les types de publics, notamment les plus fragiles aux ressources faibles, qui sont éligibles aux aides financières ou aux audits énergétiques de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Tous les dispositifs financiers sont regroupés et mobilisés afin de répondre au mieux aux problématiques et ressources de chacun, et de proposer les combinaisons de travaux adaptés allant des actions ponctuelles (isolation des combles, changement des fenêtres ou de la chaudière…) au bouquet de travaux.

Pour trouver des entreprises agréées RGE, un annuaire des artisans est mis à disposition sur le site internet PRÉCORÉNO https://precoreno.fr/contact/

PRÉCORÉNO
c'est un numéro unique
06 42 39 14 38
conseiller@precoreno.fr

ATTENTION AUX ARNAQUES

PRECORENO, la Communauté de communes des Grands Lacs et la mairie de Sanguinet ne cautionnent aucun démarchage ni téléphonique, ni à domicile proposant des travaux de rénovation énergétique.
Quelques conseils complémentaires :
- Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou d'un fournisseur d'énergie.
- Attention aux offres trop alléchantes : vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.
- Attention à ne jamais signer l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.

Ne vous précipitez jamais dans votre projet, prenez le temps de demander des devis et de les comparer avec d'autres offres. Au moindre doute ou questionnement, contactez PRECORENO pour vous conseiller techniquement, administrativement et financièrement.

SOLIDARITÉ

Téléthon 2021

5137 €, c'est la somme reversée à l'AFM pour le Téléthon 2021.
Particuliers, bénévoles, associations et commerçants se sont une nouvelle fois mobilisés, avec beaucoup de générosité et de solidarité, malgré des conditions météo et sanitaires défavorables.
BRAVO, BRAVO… Vous avez fait briller le soleil du Téléthon sur Sanguinet.
Prenons d'ores et déjà rendez-vous pour décembre 2022 avec pour objectif de battre ce record.
Encore BRAVO et merci au nom de l'AFM.

PETITE ENFANCE

Qu'est-ce qu'un Lieu Accueil Enfants-Parents (LAEP) ?

Le LAEP est un espace de jeux et de socialisation pour les enfants ainsi qu'un temps de rencontres et d'échanges pour les parents.
Sur la commune de Sanguinet, il se situe dans les locaux du relais petite enfance à l'Espace Gemme.
Vous pouvez vous y rendre le mercredi matin entre 9h30 et 11h30, accompagné de votre enfant de moins de 6 ans.
Les deux accueillantes vous permettront de faire une pause dans votre quotidien, d'échanger autour d'un café ou d'un thé et de profiter des jeux mis à disposition dans la salle.
Pour y participer, il suffit de vous inscrire au 07 77 08 32 60.

LAEP Sanguinet

Espace Gemme
195 avenue du Born

EAU POTABLE/ASSAINISSEMENT

CHANGEMENT DE VOS COMPTEURS D'EAU

Dans le cadre du nouveau contrat de gestion du service des eaux confié à la SAUR depuis le 1er juillet 2021, la Communauté de communes des Grands Lacs a choisi de rendre votre compteur d'eau communiquant. Cette technique permet de le relever à distance, depuis la voie publique, sans nécessité de pénétrer dans votre propriété.

La télé-relève permettra d'effectuer dorénavant deux relèves de compteurs réelles par an. À partir de 2022, la facture de fin de 1er semestre sera basée sur votre consommation réelle et non plus sur une estimation.

Cette nouvelle technologie, basée sur le principe d'une relève par jour, vous permettra, via votre compte client sur le site www.saurclient.fr, de suivre votre consommation. De plus, en cas de fuite, une alerte personnalisée vous sera envoyée par mail, SMS ou courrier, selon les renseignements que vous avez transmis et qui sont renseignés dans notre base client.

Afin de déployer cette technologie, la SAUR a, depuis début octobre, procédé au changement de près de 1500 compteurs sur les 2700 compteurs à renouveler.

Il est rappelé aux abonnés que l'entretien du compteur est à la charge de l'usager et que dans le cadre des renouvellements, l'abri compteur doit être nettoyé et accessible.

Modalités de facturation de la SAUR

La SAUR est devenue, en juillet dernier, le nouveau distributeur d'eau potable sur Sanguinet, Véolia restant le prestataire pour l'assainissement. C'est pourtant la SAUR qui prélèvera sur ses factures **la distribution de l'eau mais aussi la redevance d'assainissement pour le compte de la commune.** Lors du changement de prestataire, vous avez pu reconduire vos prélèvements mensuels en créant votre espace client en ligne sur le compte de la SAUR. Ceux qui avaient opté pour la mensualisation avec Véolia ont pu se rendre compte que le montant du prélèvement de la SAUR était très nettement inférieur, car basé uniquement sur la distribution d'eau potable, le montant de la redevance d'assainissement étant prévu sur la 1ère facture que vous allez recevoir d'ici la fin du mois de janvier. Cette facture, pour ceux qui ont opté pour le prélèvement, correspondra à l'abonnement du 2ème semestre 2021, l'abonnement du 1er semestre 2022, et votre consommation du 2ème semestre 2021. Pour certains foyers, le solde risque d'être important malgré la déduction faite des mensualités versées.
La SAUR, à l'écoute de tous ses abonnés prévoit, d'ores et déjà, de vous faire bénéficier d'un échelonnement en trois prélèvements. Si vous n'êtes pas mensualisé, la facture correspondra à l'abonnement du 1er semestre 2022 et à votre consommation du 2ème semestre 2021.

Demande d'échelonnement
La demande pourra être effectuée directement via le site internet www.saurclient.fr, rubrique besoin d'aide/contactez nous ou auprès d'un conseiller par téléphone au 05 58 85 29 91 ou à la permanence qui a lieu tous les samedis matin à la salle de réunion Azaïs, place du Marché.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Installation d'un radar tourelle Hameau Clercq-Gauchey

Les services de l'État et la municipalité ont validé, le 28 juin dernier, l'implantation de deux radars tourelles à Sanguinet ; le premier, sur la RD 46, à l'entrée de Sanguinet, au niveau du nouveau hameau Clercq-Gauchey et le second, sur la RD 147, au niveau du carrefour de Marrache.

Les travaux pour la mise en place des panneaux annonçant la présence du premier radar, Hameau Clercq-Gauchey, débuteront le 31 janvier pour une durée de 10 jours. La pose du radar tourelle interviendra dans le mois suivant la pose des panneaux. La circulation sera temporairement réglementée à cette occasion, sur les chemins du Clercq, du Gauchey et sur l'avenue de Parentis.

La mise en place du second radar, au droit du carrefour de Marrache, RD 147, n'est pas programmée à ce jour et fera l'objet d'une communication ultérieure.

RÉTROSPECTIVE

Palmarès 2021 des incivilités

Les années se suivent et les incivilités ou actes de vandalisme font partie des choses qui ne changent pas. L'année 2021 aura, une nouvelle fois, connu son lot de mauvaises surprises et de dégradations. Nous avons sélectionné quelques photos qui représentent une infime partie des incivilités commises à Sanguinet. Pas de lauréats pour ce palmarès, car qu'il s'agisse de vandalisme, de dépôt sauvage, de stationnement gênant, de déjections animales ou de déchets sur la voie publique, ces actes illégaux sont intolérables.

2022, ne dérogera pas à la règle puisqu'en début d'année, le mobilier urbain a fait l'objet d'un affichage sauvage "anti-vaccin".

Des personnes en recherche permanente de repères et de cadre se permettent de dégrader nos structures et le coût occasionné est supporté par tous les Sanguinétois. Le conseil municipal en appelle à la vigilance et au civisme pour que chacun puisse vivre dans un cadre de vie agréable et respecté de tous. Notre patrimoine mérite d'être préservé et valorisé.

VIE ASSOCIATIVE

Le bénévolat à l'honneur !

De gauche à droite : Laurent Molin, Christian Ferré-Pujolle, Olympe Tuter, Nathalie Rigal et Jacqueline Fanari, adjointes, Bruno Béliard et Christophe Labruyère, Maire de Sanguinet

A l'occasion de la journée mondiale du bénévolat fêtée le 5 décembre, la municipalité a voulu rendre hommage à trois de nos bénévoles les plus actifs : Laurent Molin, président de Tapages, de Krav Maga, éducateur à l'école de rugby et ancien président de l'APES ; Bruno Béliard, ancien joueur dans l'équipe de rugby de Sanguinet et éducateur à l'école de rugby depuis plus de 20 ans, et Olympe Tuter qui a fondé l'association Art et Création, une des premières associations artistiques de Sanguinet.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Christian Ferré-Pujolle, président du Comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif et de Christophe Labruyère, maire de Sanguinet épaulé par deux adjointes. Un diplôme d'honneur du bénévole a été remis à chacun.

Un grand merci à ces Sanguinétois pour leur investissement pour leur commune.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Point sur la Zone d'Activités "Alhéna"

- **DB Aqua Technics** (paysagiste spécialisé dans les piscines d'agréments et la vente de pierres décoratives), **Solidsurface** (créateur de vasques pour salle de bain et plan de travail cuisine) et **Revotrans TP** (travaux de terrassement et réseaux) ont terminé l'aménagement de leurs bâtiments.

- **Eco2bois** (maison et construction bois) et **l'entreprise Lafargue** (élagage, abattage et entretien des espaces verts) finalisent la construction de leurs bâtiments.

ANIMATIONS

UNE FIN D'ANNÉE TRÈS ANIMÉE !

Une journée bien remplie

Samedi 27 Novembre, on ne pouvait pas s'ennuyer à Sanguinet ce jour-là.
Dès le matin et toute la journée, le marché de Noël organisé par l'Association des parents d'élèves a battu son plein : stands d'artisanat, restauration, animations pour petits et grands, concert, arrivée du père Noël ont fait la joie des visiteurs venus en nombre sur la Place du Marché où trônait le magnifique sapin de Noël offert par Joël et Christine David.
Dans la salle des fêtes en soirée, les plus grands ont pu se régaler avec le spectacle du CRABB " Voisins de Piano " où humour, rire, tendresse mais aussi musique et théâtre étaient au rendez-vous.
Malgré une météo incertaine, le feu d'artifice a pu être tiré de l'école maternelle et c'est avec des étoiles dans les yeux que petits et grands ont terminé cette journée féerique.
Merci à tous pour avoir fait en sorte que cette journée soit une journée inoubliable.

Marché de Noël

Concert humour " Voisins de Piano "

Feu d'artifice de Noël

Concert de l'Atelier Musical de Sanguinet

Merci aux musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de l'Atelier Musical de Sanguinet et aux organisateurs pour le concert pop de la Sainte Cécile qui a eu lieu le samedi 11 décembre à la salle des fêtes. Des titres de Lady Gaga, d'Avicii, des Rolling Stones, entre autres, ont enchanté le public sous la direction du chef d'orchestre Dimitri Suso qui pour son premier concert s'est débrouillé comme un chef. Il nous tarde l'année prochaine.

Octobre Rose : Remise de dons

C'est au Musée des Traditions que les organisateurs d'Octobre Rose ont remis, le 17 décembre dernier, les dons récoltés à l'Institut Bergonié.
Les deux communes de Biscarrosse et Sanguinet ont pu remettre chacune un chèque pour un montant total d'environ 15 000 €.
Une grande admiration pour les organisateurs et un grand merci aux associations et à tous les participants pour ce bel élan de générosité.
Faisons qu'Octobre Rose soit encore plus rose en 2022.

CULTURE

Médiathèque

La médiathèque a bénéficié d'une subvention exceptionnelle conséquente de 1 800 euros de la part du Centre National du Livre qui lui a permis de nouvelles acquisitions. N'hésitez pas à venir les découvrir (dans le respect des mesures sanitaires en vigueur) !

7ème ART

Cinéma à Sanguinet

Le bilan du partenariat initié en septembre entre la commune de Sanguinet et le cinéma Le Renoir de Biscarrosse est positif et encourageant. Il conforte la municipalité dans sa volonté de proposer des projections de films récents accessibles au plus grand nombre. Cette collaboration sera donc reconduite en 2022 : 10 séances seront programmées dans la salle des fêtes tout au long de l'année (en dehors de la période estivale). Pour être informés de cette programmation, n'hésitez-pas à vous abonner à la newsletter et à consulter la page facebook de la ville.

SPECTACLE

Le Grand Bancal

La commune de Sanguinet et le CRABB vous invitent à assister à un cabaret décalé "Le Grand Bancal", le samedi 29 janvier 2022, à 20h30, à la salle des fêtes. À partir de 6 ans.

Le Grand Bancal est un cabaret tout public et tout terrain, une séance de pilates pour zygomatiques, un grand bol d'air pour méninges. Il offre à voir, écouter, déguster des mots, des personnages, des chansons connues ou créées, des saynètes muettes ou très bavardes.

Pour plus d'infos, consultez le site de la ville ou celui du CRABB.

AMÉNAGEMENT ROUTIER

Contournement de Sanguinet : un projet qui se précise

Sanguinet, avec la présence du lac à l'Ouest, connaît un fort développement en lien avec les tensions immobilières sur le Bassin d'Arcachon.
L'attractivité du sud du territoire des Grands Lacs, notamment au niveau de Biscarrosse, génère également des flux de déplacements importants qui impactent la qualité de vie dans la traverse de Sanguinet.
Une première étude a été menée sur le territoire afin d'étudier les modalités d'amélioration des conditions d'accès depuis l'autoroute A63 reliant Bordeaux à la frontière espagnole.
Elle a conclu à la nécessité de voir se réaliser une voie de contournement sud de Sanguinet visant à relier les routes départementales 652, 147 et 46 dans l'objectif de rediriger les flux de circulation en transit en dehors du centre. Dans cette perspective, un emplacement réservé figure au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune depuis plusieurs années.
Le Département des Landes, la Communauté de communes des Grands Lacs et la Commune de Sanguinet ont souhaité poursuivre et approfondir l'examen des conditions de réalisation de cette nouvelle infrastructure à travers une étude de faisabilité comprenant deux volets :
- un diagnostic portant notamment sur l'analyse du trafic routier et sur l'état des lieux environnemental,
- l'examen de scénarii envisageables qui conclura soit à la pertinence du tracé prévu initialement au PLU, soit à la proposition d'un nouveau tracé.

Il s'agit d'une première étape de concrétisation du projet qui se déroulera tout au long de l'année 2022. Elle sera suivie par un comité de pilotage composé d'élus ainsi qu'un comité technique composé de techniciens représentant les collectivités, prestataires et partenaires.

Emprise de la voie alternative à la traversée du bourg telle que prévue au tracé inscrit dans le PLU

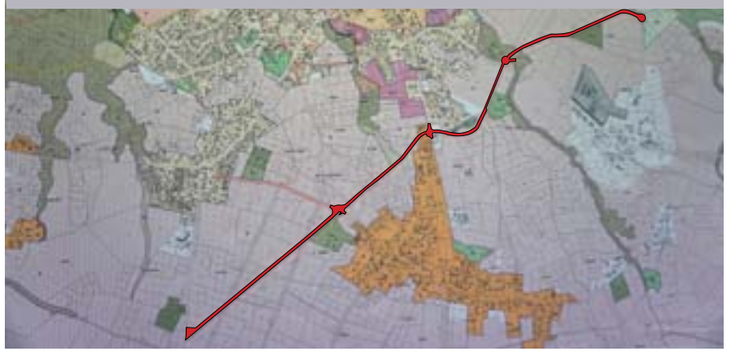

TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DU GIRATOIRE DE LA MAIRIE

Le marché des travaux d'aménagement du giratoire de la mairie, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes des Grands Lacs, a été confié à l'entreprise Colas.
Les travaux devraient débuter début février et s'achever avant le début de la saison estivale. Des perturbations ainsi que des restrictions de circulation et de stationnement sont à prévoir pour les usagers. Une communication plus détaillée sera effectuée sur le site internet de la ville, sur la newsletter, sur la page facebook et sur l'application IntraMuros, avant le début du chantier.

VOIRIES COMMUNALES

Réfection des chaussées, rue de Bellerive et route de Langeot

Annoncés pour la fin d'année, les travaux de purges de racines et de réfection des enrobés seront entrepris, début 2022, à l'entrée de la rue de Bellerive, et sur le tronçon de la route de Langeot de son intersection avec la piste de Techoueyres jusqu'au camping Lou Broustaricq.
Simultanément, sur ce second tronçon, un aménagement sécuritaire de type plateau sera réalisé afin de limiter la vitesse sur cette portion, et de fait, sécuriser ses abords.

VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Aménagement d'un plateau, chemin du Gauchey

Malgré la mise en place de deux écluses qui auraient dû limiter physiquement la vitesse des véhicules sur le chemin du Gauchey, force est de constater que ces dispositifs ne remplissent pas leurs fonctions.
La municipalité, soucieuse de la sécurité des riverains et des usagers de cette voirie communautaire, installera en début d'année un dispositif supplémentaire de type "plateau" sur ce tronçon. En parallèle, la Communauté de communes installera un coussin berlinois dans chacune des écluses.

ENVIRONNEMENT

Prolifération des pigeons

Un expert interviendra au cours du 1er trimestre 2022 pour examiner et mettre en oeuvre des solutions pour maîtriser la prolifération des pigeons en centre-ville et lutter contre les troubles sanitaires et les nuisances qu'ils provoquent.

URBANISME

Lotissement communal "Airial du Gauchey"

Les candidatures, pour la nouvelle consultation, suite à celle lancée en mai dernier, pour les trois lots infructueux (lots 1, 5 et le lot détaché par déclaration préalable), seront recevables jusqu'au ***mardi 1er mars 2022***.
Plus d'infos sur www.ville-sanguinet.fr

La parole de la majorité

Sanguinet en mouvement !

Ce début d'année est l'occasion pour notre équipe de vous souhaiter, chères Sanguinétoises et chers Sanguinétois, nos voeux les plus sincères.

Les projets ne manquent pas en ce début de mandat.

Notre village associatif « Espace Gemme » va prochainement accueillir une salle " omnisports ", permettant le développement de la pratique de sports collectifs tels que le tennis de table, le basket, le badminton, le foot en salle... Cet équipement profitera également à la pratique du sport en milieu scolaire. La concertation avec les associations sportives, le travail en commissions et les études préliminaires sont en cours, pour un démarrage des travaux en 2023.

La sécurité et la mobilité douce seront renforcées par l'extension du réseau des pistes cyclables existantes, reliant les différents quartiers au centre bourg, vers le nouveau giratoire de la mairie dont les travaux démarrent en février de cette année pour une fin programmée en mai.

La communication avec vous va s'intensifier, avec la mise à jour du site internet de la mairie et l'arrivée d'une nouvelle application mobile « Intramuros » opérationnelle dès janvier 2022, nous permettant de dialoguer ensemble de façon fluide. Nous gagnerons en vitesse grâce à l'arrivée du très haut débit avec la fibre dont le déploiement a débuté en décembre dernier, pour une mise en route opérationnelle prévue en 2023.
L'objectif est également d'offrir une visibilité supplémentaire à nos acteurs économiques et associations qui seront présents au sein de ces supports numériques communicants.

Enfin, la reprise progressive de nos chers moments de convivialité, sous réserve d'une évolution favorable des conditions sanitaires, avec notamment notre emblématique Festival de jazz, et nous l'espérons, la Saint-Sauveur !

SANGUINET L'ESPRIT VILLAGE

Vous souhaitez être informés des actualités, des événements, des travaux, n'hésitez pas à rejoindre notre groupe facebook "Ville de Sanguinet", à télécharger l'application INTRAMUROS ou à vous abonner à la newsletter www.ville-sanguinet.fr - rubrique INFOS en bref - abonnement Newsletter.

La parole de la minorité

Nous souhaitons avant tout une excellente année aux membres des associations, acteurs économiques, enseignants de nos écoles, agents municipaux, collègues du conseil municipal. Aux citoyens et citoyennes de notre cher village.

Petite rétrospective rapide sur notre année écoulée durant laquelle nous avons participé à la majorité de réunions proposées*. Nos avis sur quelques sujets, abordés ou non:

Réfection du giratoire de la mairie / voie de contournement: sujets indissociables. L'un motivé pour des raisons de sécurité (modification de passages pour piétons) permet la création d'une piste cyclable le long des 2 voies, malgré tout maintenues car trop de trafic selon M. Le Maire (Quid de la sécurité ?) Mais l'action va se voir et c'est intéressant à la veille d'élections nationales. L'autre : notre trafic étant tel que des études commencent enfin ! Il est vrai que si ce sujet avait été pris à bras le corps dès 2014, comme évoqué par la tête de liste de la majorité lors du dernier conseil municipal, non seulement nous aurions une cohérence sur le P.L.U de 2019 (où est inscrit un tracé vieux de plus de 40 ans) et les 1ers coups de pelles seraient imminents.

Dommage car avec des actions à la hauteur d'ambitions, nous aurions eu un rond point étudié avec des dépenses maîtrisées.

Installation de radars : notre avis n'a pas été demandé. L'armement de notre Police Municipale n'était-elle pas de nature à résoudre les problèmes de vitesse excessive, pour notre sécurité ?

Aire de camping-car: la commission spéciale est stoppée. La maîtrise foncière restant à faire.

Salle omnisports: qu'en pensez-vous ? Sachant que les sujets ne manquent pas:

➔Des préemptions seraient envisagées. Stratégiques sans doute ?

➔Certaines de nos infrastructures vieillissantes seraient à rénover : stade R. Labat, maison Guillet, villa Dubos, espace Gemme, le port, le lac et ses abords, voirie, réseaux…

➔Des bâtiments doivent être mis aux normes (MNS, cuisine…)

➔Des équipements liés à la COVID se devraient d'être installés.

➔La phase 2 de notre place de marché, annoncée lors du précédent mandat de la majorité, devrait être lancée. Après consultation de la population ?

Liste non exhaustive mais les mots nous sont comptés.

Enfin, nous avons une pensée amicale pour les bénévoles de la coopérative agricole, animée successivement depuis 1931 par nos anciens. Cette structure, qui a fait confiance aux élus passés, s'apprête à fermer.

* dès lors que les horaires imposés nous le permettent, certains étant en journée.

HOMMAGE

Adieu l'artiste !

Annie Campardon, une figure locale, nous a quittés le 27 décembre dernier, dans sa 82ème année. Professeure d'anglais au lycée de Parentis, conseillère municipale, ex-présidente de l'association "Les chantiers d'insertion des Grands Lacs", Annie était aussi une talentueuse artiste peintre. Sa passion l'a conduite, il y a quelques années, à créer l'Atelier des Grands Lacs où elle a pu exprimer et transmettre son amour passionné pour l'aquarelle. Nos pensées accompagnent sa famille et ses proches.

CITOYENNETÉ

2022, une année électorale !

En 2022, deux élections importantes auront lieu : les présidentielles et les législatives. L'élection présidentielle, les dimanches 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives, les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Dates d'inscription sur les listes électorales
Depuis 2019, la date limite d'inscription est fixée au 6ème vendredi avant le 1er tour.
En conséquence, cette date limite sera :
- le 4 mars 2022, pour l'élection présidentielle ;
- le 6 mai 2022 pour les élections législatives.
Le service accueil de la mairie se tient à votre disposition si vous avez constaté une erreur lors des dernières élections (état-civil, adresse...).

SÉNIORS

Galette des séniors

Comme l'année dernière, la traditionnelle galette des séniors est reportée en raison des conditions sanitaires liées au covid 19. Une rencontre festive sera organisée dès qu'une évolution favorable le permettra.

SANGUINET L'ESPRIT VILLAGE

Direction de la publication : Christophe Labruyère
Mairie de Sanguinet - 40460 Photos : Mairie de Sanguinet
Imprimé par imprimerie Sodal à Langon
Papier issu de forêts gérées durablement et encres végétales

NOUVELLES ENTREPRISES

KINÉSIOLOGIE ET YOGA
Santé, bien-être et développement personnel. Séances de kinésiologie et cours de yoga.
Contact : Marine Mathieu
Tél : 06 27 37 84 18
Mail : marine.mathieu.pro@outlook.fr
Site : https://www.marine-m-kinesiologie.com/

MEUBLÉ DE TOURISME
La Cabane de Coy & Spa
Location de vacances 1 à 4 personnes - ouvert toute l'année - service spa & massages
164 rue des Hirondelles- le hameau de Coy
Contact : Carole Guimaraes
Tél : 06 59 09 50 88
Site : https://www.lacabanedecoyetspa.com
Facebook : La cabane de Coy & Spa Sanguinet
Instagram : @cabanedecoyetspalacsanguinet

EN BREF

ENVIRONNEMENT

Collecte des ordures ménagères

Les élus réclamaient au SIVOM un deuxième ramassage par semaine sur Sanguinet. Ils ont été entendus. Depuis le 1er janvier 2022, la collecte des ordures ménagères a lieu 2 fois par semaine sur l'ensemble de la commune et toute l'année. Les jours de collecte ont lieu le lundi et le jeudi.
Cette mesure devrait renforcer le service et éviter les débordements récurrents.

STATISTIQUES

Nombre d'habitants à Sanguinet

La population légale de Sanguinet, au 1er janvier 2022, est de 4 497 habitants (Source INSEE).